

DECRET D/2014/ 201 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES CONSERVATEURS FONCIERS
AU MINISTERE DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG/ du 20 Janvier 2014, portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/071/PRG/SGG du 07 avril 2014 portant Attributions et organisation du Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire.

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Conservateur Foncier de la Ville de Conakry**: Monsieur Kabiné DOUMBOUYA, précédemment en service à la Conservation Foncière de Conakry;
2. **Conservateur Foncier Adjoint de la Ville de Conakry** : Monsieur Ibrahima Sory BANGOURA, Ingénieur Bâtiment ;
3. **Conservateur Foncier de la Région de Kindia**: Monsieur Abraham CISSOKO, Ingénieur Topographe, confirmé ;
4. **Conservateur Foncier Adjoint de la Région de Kindia**: Monsieur Saidou DIAWARA, Ingénieur Géodésien, précédemment Conservateur Foncier de Labé ;
5. **Conservateur Foncier de la Région de Labé** : Monsieur Mamadouba CAMARA, Juriste, précédemment Conseiller Juridique ;

6. **Conservateur Foncier Adjoint de la Région de Labé:** Monsieur Banah SIDIBE, Ingénieur Géodésien, précédemment Conservateur adjoint de Kankan;
7. **Conservateur Foncier de la Région de Kankan:** Monsieur Djibril Tamsir TOURE, confirmé ;
8. **Conservateur Foncier Adjoint de la Région de Kankan:** Monsieur Moussa Boss CAMARA, Ingénieur en Construction rurale, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Siguiri ;
9. **Conservateur Foncier de la Région de N'Zérékoré :** Madame Aissatou SOW, Juriste, précédemment Conservatrice de Conakry ;
10. **Conservateur Foncier Adjoint de la Région de N'Zérékoré:** Monsieur François DORE, Ingénieur topographe, précédemment Directeur par intérim de l'Habitat et de la Construction de N'Zérékoré.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le..... 19 SEP. 2014



Professeur ALPHA CONDE